



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix\*Marseille Université

# Taxe d'apprentissage

*campagne de collecte 2022*



## Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa fondation universitaire A\*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 113 unités de recherche, 9 fédérations et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie et de formation, elle a déjà créé, des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), l'accès pour les acteurs économiques à des plateformes technologiques labellisées ; la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) et 18 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international) elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 9 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



**Faculté des sciences  
médicales et paramédicales**  
Aix\*Marseille Université

## Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Des compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Un enseignement coordonné aux réalités et évolutions des professions médicales
- | Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises

## Qu'en faisons-nous ?

- | Un panel de formations continues diplômantes répondant aux réalités et évolutions en sciences médicales et paramédicales
- | L'acquisition de matériels pédagogiques et technologique innovants pour les travaux pratiques pré-cliniques
- | La gratuité du prêt de matériel de TP de qualité aux étudiants de médecine dentaire
- | Des installations pour les enseignements interactifs en vue d'une pédagogie innovante
- | L'association de praticiens expérimentés aux enseignements de médecine dentaire
- | L'enrichissement du fonds documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures

## Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

| En 2022, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.

| Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2021, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1<sup>er</sup> juin 2022, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Date limite de versement :  
**au plus tard le 31 mai 2022**

0134248X

Code UAI :

Diplôme / Code RNCP :

## Versement de la TA 2022

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

**NB :** Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

**Vous pouvez directement verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur <https://ta.univ-amu.fr> et en suivant la démarche indiquée**

**OU**

**en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :**

| Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07). **En joignant le présent avis de versement.**

| Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :  
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780  
BIC : TRPUFRP1

**Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.**

MONTANT EN € :

Les codes des formations auxquelles vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage sont disponibles sur l'application :  
**<https://ta.univ-amu.fr>**

dans l'onglet de la faculté des sciences médicales et paramédicales

Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5

Contact : Diane Piclet | [diane.piclet@univ-amu.fr](mailto:diane.piclet@univ-amu.fr)



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales

Aix-Marseille Université

## Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti - Doyen

La faculté des sciences médicales et paramédicales (SMPM) est composée de 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, et sciences de la réadaptation (ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, pédicurie-podologie). La création de l'UFR des sciences médicales et paramédicales en 2018, a permis une meilleure lisibilité des parcours de formation, notamment dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique. Et quelle que soit la filière de formation choisie, la mission d'enseignement, de recherche et de soins est remplie à travers une approche transversale des professions de santé.

Grâce au partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) les étudiants pratiquent une médecine de pointe et accèdent aux dernières avancées de la recherche biomédicale. Ils pratiquent des soins de haute qualité au sein du pôle odontologie et du centre dentaire de l'hôpital de la Timone.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour les professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté, qui a su organiser l'offre de formation au travers de l'Unité Mixte Formation en Santé.

La recherche est aussi un axe fort, le contrat d'établissement 2018-2022 étant d'ailleurs caractérisé par une évolution très forte de la recherche. Un institut hospitalo-universitaire, deux centres de recherche hospitalo-universitaire, et un département hospitalo-universitaire (avec la création du master biologie santé, de parcours recherche clinique et simulation en santé), afin de proposer une nouvelle organisation de la recherche biomédicale et marquer ainsi une forte implication en recherche et soins au sein de notre institution.

Le projet « Neurotimone » a également vu le jour au titre de la volonté commune de notre faculté et de l'université de regrouper l'ensemble des Instituts des Neurosciences sur le campus Santé. Ce regroupement a pour but de développer des recherches de haut niveau en neurosciences fondamentales « du cellulaire au cognitif », de lier les différents niveaux d'organisation du système nerveux pour appréhender les bases neurales des comportements humains et de leur désorganisation dans les maladies neurologiques et psychiatriques.

La faculté des sciences médicales et paramédicales poursuivra son développement en se consacrant à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, etc.), et en participant à l'émergence de nouvelles professions de santé.

### La faculté en chiffres

**5** écoles  
**17 700** étudiants  
**50** enseignants-chercheurs  
**567** hospitalo-universitaires  
**224** formations universitaires  
**5** masters  
**18** unités de recherche



Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5  
Contact : Diane Piclet | [diane.piclet@univ-amu.fr](mailto:diane.piclet@univ-amu.fr)

[smpm.univ-amu.fr](http://smpm.univ-amu.fr)